

Dossier suivi par :

E. Lefebvre Mayer, secrétaire générale

secretariat.general@anpde.asso.fr

Axel Gross, membre de la commission étudiante

a.gross@anpde.asso.fr



Paris, le 10 mars 2021

Chers Collègues,

Comme chaque année, l'Association Nationale des Puéricultrices(teurs) Diplômé(e)s et des Etudiants (ANPDE) organise un appel à candidature afin d'intégrer d'une part, **deux étudiant(e)s au sein de son Conseil d'Administration pour un mandat d'une année** et afin de nommer d'autre part, **un représentant étudiant par promotion pour travailler au sein de la commission étudiante.**

L'ANPDE est la seule association nationale représentant les puéricultrices (teurs) et étudiant(e)s. Elle a pour but de regrouper les puéricultrices (teurs) diplômé(e)s et les étudiant(e)s pour les représenter dans les différentes instances, définir les activités de la profession, protéger et défendre le titre de puéricultrice, étudier les questions professionnelles d'actualité, soutenir et défendre leurs intérêts.

Dans l'esprit de collaboration engagé entre le CEEPAME (Comité d'Entente des Ecoles Préparant Aux Métiers de l'Enfance) et l'ANPDE, nous vous proposons d'être le relais de l'appel à candidature, auprès des étudiant(e)s qui intègrent vos écoles cette année. Deux types de poste sont proposés :

- Administrateur étudiant au Conseil d'Administration de l'ANPDE.

- Représentant étudiant à la Commission étudiante de l'ANPDE.

Vous trouverez le détail de ces postes avec les modalités de candidature en annexe à ce courrier. Nous vous remercions par avance de leur présenter ces documents, et restons à leur disposition pour des éventuelles questions.

De nombreux travaux sont en cours et les membres de l'ANPDE y participent activement : réingénierie du diplôme d'Etat de puéricultrice, avenir de la PMI, construction de liens avec les infirmières puéricultrices européennes, sollicitation HAS, actualisation du décret de périnatalité, etc. L'investissement des étudiants dans l'avenir de leur profession est indispensable pour défendre et préserver l'intérêt supérieur de l'enfant et de sa famille.

Comme tous les ans, nos délégués régionaux ou nos administrateurs vous contacteront ou vous ont déjà contacté afin d'intervenir dans vos instituts de formation pour présenter l'ANPDE. Nous vous remercions pour l'accueil que vous leur réserverez, ou leur avez réservé.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions de croire à nos sincères salutations.

E. Lefebvre Mayer, secrétaire générale